

[Actualités](#) [Actions de l'Etat](#) [Services de l'Etat](#) [Publications](#) [Vos démarches](#)[Accueil](#) [Prendre un rendez-vous](#)

Prendre un rendez-vous

Pendant la prise de rendez-vous si ces phrases s'affichent :

- "il n'existe plus de plage horaire libre pour votre demande de rendez-vous",
- "aucun rendez-vous n'est possible pour les motifs sélectionnés ou le créneau horaire sélectionné"

Merci de bien vouloir renouveler votre demande quelques jours plus tard, car tous les rendez-vous mis en ligne ont déjà été réservés.

Prendre un rendez-vous à la Préfecture de Créteil

Point Numérique : uniquement pour les démarches Carte grise ou Permis de conduire ou Ec conduire étranger ou Système d'Information sur les Armes (SIA)

- [prendre rendez-vous](#)

Sécurité routière

- [prendre rendez-vous](#)
- [pour effectuer un contrôle médical](#)

Bureau du séjour des étrangers

- [prendre rendez-vous](#)
- **UNIQUEMENT pour venir chercher son titre de séjour**, quand vous avez reçu le message (texto, SMS) sur votre téléphone.
[Prendre rendez-vous](#)
- Pour toutes les autres demandes, [cliquer ici>>>](#)

Plateforme Naturalisation

- [prendre rendez-vous](#)
- [Prendre un rendez-vous pour le point numérique](#)

Prendre un rendez-vous à la Sous-Préfecture de L'Hay les Roses Bureau des Etrangers

- [prendre rendez-vous](#)
- [Prendre rendez-vous](#)

Prendre un rendez-vous à la Sous-Préfecture de Nogent sur Marne Bureau des Etrangers

- > [Prendre rendez-vous](#)

Actualités Actions de l'Etat Services de l'Etat Publications Démarches

Accueil Prendre un rendez-vous

Prendre un rendez-vous

Il ne faut rien payer lors de la prise de rendez-vous en ligne. En effet, certains sites internet proposent, comme prestation de service, de prendre un rendez-vous contre paiement.

Les Rendez-vous se prennent en fonction de votre commune de résidence.

Pour savoir où prendre rendez-vous, cliquer sur ce lien.

Si vous rencontrez des difficultés pour déposer votre démarche en ligne, des points d'accueil numérique sont à votre service pour vous accompagner.

Pour connaître la liste des pièces à fournir pour déposer votre demande, cliquez sur le lien suivant.

Renseignements en droit du travail

DRIEETS Evry-Courcouronnes

salariés et employeurs du secteur privé <https://idf.drieets.gouv.fr/RDV-SRDT>

Commission médicale

Préfecture d'Evry-Courcouronnes

Sous-préfecture de Palaiseau

Prise de rendez-vous commission
médicale des permis de conduire

<https://www.essonne.gouv.fr/Demarches/Circulation-et-vehicules/Permis-de-conduire/Commission-medicale/Commission-Medicale>

Naturalisations

Préfecture d'Evry-Courcouronnes

Sous-préfecture de Palaiseau

Demande Par décret

<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/>

Demande Par déclaration -Mariage

<https://www.rdv-prefecture.interieur.gouv.fr/rdvpref/reservation/demarche/2085/>

Demande Par déclaration – Ascendant
ou fratrie de français

<https://www.rdv-prefecture.interieur.gouv.fr/rdvpref/reservation/demarche/2085/>

Titres de séjour

REMISE DE TITRE (Titre de séjour et titre de voyage) : J'ai déjà reçu un SM

Préfecture d'Evry-Courcouronnes

- <https://www.rdv-prefecture.interieur.gouv.fr/rdvpref/reservation/demarche/2200/>
- <https://www.rdv-prefecture.interieur.gouv.fr/rdvpref/reservation/demarche/2220/>
- <https://www.rdv-prefecture.interieur.gouv.fr/rdvpref/reservation/demarche/4165/>

Sous-préfecture de Palaiseau

- <https://www.rdv-prefecture.interieur.gouv.fr/rdvpref/reservation/demarche/2246/>
- <https://www.rdv-prefecture.interieur.gouv.fr/rdvpref/reservation/demarche/2282/>
- <https://www.rdv-prefecture.interieur.gouv.fr/rdvpref/reservation/demarche/2283/>

Sous-préfecture de

<https://www.rdv-prefecture.interieur.gouv.fr/rdvpref/reservation/demarche/2282/>

RENOUVELLEMENT DE RÉCÉPISSÉS ET D'AUTORISATION PROVI

Préfecture d'Evry-Courcouronnes

- <https://www.rdv-prefecture.interieur.gouv.fr/rdvpref/reservation/demarche/2222/>
- <https://www.rdv-prefecture.interieur.gouv.fr/rdvpref/reservation/demarche/2223/>

Sous-préfecture de Palaiseau

- <https://www.rdv-prefecture.interieur.gouv.fr/rdvpref/reservation/demarche/2381/>
- <https://www.rdv-prefecture.interieur.gouv.fr/rdvpref/reservation/demarche/3260/>

Sous-préfecture de

<https://www.rdv-prefecture.interieur.gouv.fr/rdvpref/reservation/demarche/2381/>

PRISE D EMPREINTES (biométrie)

Préfecture d'Evry-Courcouronnes

- <https://www.rdv-prefecture.interieur.gouv.fr/rdvpref/reservation/demarche/2201/>

Sous-préfecture de Palaiseau

- <https://www.rdv-prefecture.interieur.gouv.fr/rdvpref/reservation/demarche/2381/>
- <https://www.rdv-prefecture.interieur.gouv.fr/rdvpref/reservation/demarche/3260/>

Sous-préfecture de

<https://www.rdv-prefecture.interieur.gouv.fr/rdvpref/reservation/demarche/2381/>

Premières demandes

Préfecture d'Evry-Courcouronnes

Carte de séjour à solliciter dans les 2 mois hors réunification familiale et regroupement familial

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/prefecture-de-l-essonne-premiere-demande-de-titre4>

Sous-préfecture de Palaiseau

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/sous-prefecture-de-palaiseau-premiere-demande-de-t2>

Sous-préfecture d'Etan

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/sous-prefecture-d-etampes-premiere-demande-de-tit3>

Carte de séjour à solliciter dans les 2 mois mention famille de français

<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Parent d'enfant français / conjoint de français

<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Étranger né en France	https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/	https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/	https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/
Étranger entré au titre du regroupement familial	https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/	https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/	https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/
Enfant de français / ascendant à charge de français	https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/	https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/	https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/
Bénéficiaire d'une protection international / famille d'un bénéficiaire d'une protection / étranger entré au titre de la réunification familiale	https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/	https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/	https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/
Étrangers présents en France <u>depuis moins d'un an</u> dont l'état de santé nécessite une prise en charge médicale en France / accompagnant d'enfant malade	https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/prefecture-de-l-essonne-premier-titre-de-sejour-po	https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/sous-prefecture-de-palaiseau-premier-titre-de-sejo	https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/sous-prefecture-etampes-premier-titre-de-sejour-po
Étrangers présent sur le territoire <u>depuis plus d'un an</u> dont l'état de santé nécessite une prise en charge médicale en France	https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/	https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/	https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/
Ressortissant de l'union européenne et membres de famille d'un ressortissant de l'union européenne	https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/	https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/	https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/
Bénéficiaire d'un titre de séjour mention RLD UE émis par un autre pays de l'union européenne	https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/prefecture-de-l-essonne-premiere-demande-de-titre4	https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/sous-prefecture-de-palaiseau-premiere-demande-de-t2	https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/sous-prefecture-etampes-premiere-demande-de-tit3
Admission exceptionnelle au séjour au motif vie privée et familiale	https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/rdv-aes-vpf	https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/rdv-aes-vpf	https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/rdv-aes-vpf
Admission exceptionnelle au séjour au motif de l'activité professionnelle	https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/rdv-aes-pro	https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/rdv-aes-pro	https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/rdv-aes-pro
Etrangers agés de 18 ans n'étant pas entrés en France avec un visa D, n'étant pas membre de famille d'un européen ou d'un réfugié. Entrés en France <u>avant</u> 13 ans ou <u>avant</u> 10 ans pour les tunisiens et algériens	https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/jeune-majeur-evry	https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/jeune-majeur-palaiseau	https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/jeune-majeur-etampes
Etrangers agés de 18 ans n'étant pas entrés en France avec un visa D, n'étant pas membre de famille d'un européen ou d'un réfugié.	https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/jeune-majeur-evry	https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/jeune-majeur-evry	https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/jeune-majeur-evry

Entrés en France **après** 13 ans ou **après** 10 ans pour les tunisiens et algériens

Etrangers âgés de 18 ans ayant été pris en charge par l'aide sociale à l'enfant	https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/essonne-ase	https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/essonne-ase	https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/essonne-ase
Titre de voyage pour réfugié, protégé subsidiaire et apatride	https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/	https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/	https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/
Document de circulation pour étranger mineur	https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/	https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/	https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/

Demandes de Renouvellement

	Préfecture d'Evry-Courcouronnes	Sous-préfecture de Palaiseau	Sous-préfecture d'Etampes
Ressortissant de l'union européenne et membres de famille d'un ressortissant de l'union européenne	https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/	https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/	https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/
Etudiants	https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/	https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/	https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/
Parent d'enfant français / conjoint de français	https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/	https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/	https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/
Étranger entré au titre du regroupement familial	https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/	https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/	https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/
Visiteur	https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/	https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/	https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/
Salarié, salarié détaché, travailleur temporaire, profession libérale, jeune au pair, commerçant, recherche d'emploi et création d'entreprise	https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mlvt-pro-evry	https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mlvt-palaiseau-pro	https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mlvt-etampes-pro
Bénéficiaire d'une protection internationale / famille d'un bénéficiaire d'une protection / étranger entré au	https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/	https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/	https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/

titre de la
réunification
familiale

Passeport talent /
famille de
passeport talent

<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/pa>

Carte de résident
(hors carte de
résident mention
réfugié ou retraité)

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/evry-cartederesident>

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/palaiseau-cartederesident>

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/renouvellementcartedere>

Étrangers présents
en France dont
l'état de santé
nécessite une prise
en charge médicale
en France

<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/pa>

Titre de séjour de 1
à 5 ans vie privée
et familiale (liens
privés et familiaux
en France et
accompagnant
d'enfant malade)

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/rnlvt-vpf-evry>

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/rnlvt-vpf-palaiseau>

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/de-titre-de-vpf-spetampe>

Autorisation
provisoire de séjour
mention protection
temporaire

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/renouvellement-de-la-protection-temporaire-ukraine91>

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/renouvellement-de-la-protection-temporaire-ukraine91>

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/de-la-protection-temporaire>

Document de
circulation pour
étranger mineur

<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/pa>

Titre de voyage
pour réfugié

<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/pa>

Changement
d'adresse

<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/pa>

Duplicata

<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/pa>

Renonciation au
statut de réfugié

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/renonciation-au-statut-de-refugie-essonne>

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/renonciation-au-statut-de-refugie-essonne>

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/statut-de-refugie-essonne>

Prolongation de
visa court séjour

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/essonne-covid-prolongationvisa>

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/essonne-covid-prolongationvisa>

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/prolongationvisa>

**Suivez-nous
sur les réseaux sociaux**

Actualités	Actions de l'Etat	Services de l'Etat	Publications
Situation en Ukraine : accueil des ressortissants ukrainiens déplacés	Agriculture et forêt	Présentation des services	L' Autorité environnementale
Covid-19 : point sur la situation en Essonne	Alimentation, consommation et commerce	Préfecture et sous-préfectures	Enquêtes publiques
	Aménagement du territoire, construction	Agriculture, environnement, aménagement et logement	Arrêtés
	Animaux	Consommation, alimentation, animaux	Participation du public par voie électronique
	Collectivités locales	Economie, finances publiques, travail et emploi	Le programme « transparence sur la qualité et l'efficacité des services publics »
	Droits des femmes et Égalité	Education	Recueils des actes administratifs (RAA)
	Elections	Etat et collectivités	Autres publications
	Entreprises, économie, emploi, finances publiques	Santé et cohésion sociale	
	Environnement, risques naturels et technologiques	Sécurité et protection des personnes	
	Jeunesse, sports et vie associative		
	Politique de la Ville		
	Santé		
	Sécurité Civile		
	Sécurité Publique		
	Solidarité, hébergement, logement et populations vulnérables		
	Transition énergétique et écologique		
	Transport, déplacements et sécurité routière		

**PRÉFET
DE L'ESSONNE**

legifrance.gouv.fr gouvernement.fr [servi](#)

[Plan du site](#) [Nous contacter](#) [Accessibilité : non conforme](#) [Mentions légales](#) [Données personnelles](#) [Gestion des cookies](#)

[Actualités](#) [Actions de l'Etat](#) [Services de l'État](#) [Publications](#) [Démarches](#)[Accueil](#) [Prendre un rendez-vous](#)

Prendre un rendez-vous

IMPORTANT

Si en cours de procédure de prise de rendez-vous s'affiche la mention "il n'existe plus de plage horaire libre pour votre demande de rendez-vous", merci de bien vouloir attendre votre demande quelques jours plus tard, car tous les rendez-vous mis en ligne ont déjà été réservés.

Pour rappel : l'inscription sur le site est **gratuite** et toute sollicitation payante d'un organisme privé pour l'octroi de rendez-vous est sans relation avec les procédures. Tout rendez-vous obtenu par un autre moyen que l'inscription sur notre site est susceptible de ne pas être honoré.

De surcroît, ce type de procédure ne permet ni d'obtenir un rendez-vous plus rapide, ni un traitement accéléré de votre demande.

Si vous vous rencontrez des difficultés dans la réalisation de vos **démarches en ligne sur le site de l'administration numérique des étrangers en France (AN)**, adressez-vous au Centre de contact citoyen de l'ANTS au **0806 001 620** (numéro gratuit). Le centre pourra vous aider dans vos démarches et identifier les anomalies de votre compte.

Prendre un rendez-vous en Préfecture de Seine-et-Marne :

> Bureau des étrangers

- Renouvellement d'une carte de résident et d'une carte de retraité (titre de séjour de 10 ans) pour les usagers résidant dans les arrondissements de Melun, Provins et Fontainebleau (carte de résident délivrée en qualité de citoyen européen, membre de famille de citoyen européen, bénéficiaire de la protection internationale ou membre de famille de bénéficiaire de la protection internationale)
- Renouvellement d'un visa long séjour, d'un titre de séjour temporaire ou pluriannuel (hors statut "visiteur", "soins", "étudiant", "regroupement familial", "parent d'enfant français", "citoyen européen", "membre de famille de citoyen européen", "bénéficiaire de la protection subsidiaire", "étranger pris en charge par l'aide sociale à l'étranger", "membre de famille de bénéficiaire de la protection subsidiaire")
- Premier titre de séjour à 18 ans pour les étrangers entrés en France sans visa de type D et ce avant l'âge de 13 ans ou 10 ans pour les ressortissants tunisiens et algériens
- Remise d'un titre de séjour ou d'un document de circulation pour étranger mineur (vous avez reçu un message de la préfecture indiquant la disponibilité de votre titre)
- Renouvellement d'un récépissé ou d'une autorisation provisoire de séjour (hors autorisations provisoires de séjour délivrées aux ressortissants ukrainiens. Pour ce message, contactez suivi-ukraine@seine-et-marne.gouv.fr)

> Bureau sécurité routière

- Rendez-vous devant la commission médicale

ATTENTION, les démarches suivantes s'effectuent uniquement en ligne sans prise de rendez-vous :

- Demande d'admission exceptionnelle au séjour au titre du travail
- Demande d'admission exceptionnelle au séjour au titre de la vie privée (Articles L 423-23 et L 435-1 du CESEDA)
- Premier titre de séjour ou renouvellement d'un titre de séjour pour un bénéficiaire de la protection internationale ou un membre de sa famille (statut de réfugié et bénéficiaire de la protection subsidiaire et les membres de leur famille)
- Premier titre de séjour ou renouvellement d'un titre de séjour pour un citoyen européen ou un membre de sa famille
- Première carte de séjour ou renouvellement d'une carte de séjour au titre du regroupement familial
- Premier titre de séjour ou renouvellement d'un titre de séjour pour un membre de famille de français (parent d'enfant français, conjoint de français, ascendant de 1^{er} enfant de français)
- Renouvellement d'un visa long séjour ou d'un titre de séjour portant mention "visiteur" ou "étudiant"
- Remise d'un titre de voyage
- Modification de l'adresse et/ou de l'état civil
- Demande de duplicata
- Demande de document de circulation pour étranger mineur
- Autres démarches

Prendre un rendez-vous en Sous-Préfecture de Meaux :

Service des étrangers

- Première demande de titre de séjour "hors ANEF" (Visa D carte de séjour à solliciter sous 2 mois, stagiaire, mineur devenu majeur entré avec 13 ou 10 ans, Brexit..
- Renouvellement de visa long séjour valant titre de séjour, carte de séjour temporaire ou pluriannuelle et carte de 10 ans dont la démarche n'est pas encore disponible
- Remise de titre de séjour, de titre de voyage (TV-TIV), de document de circulation pour mineur étranger (DCEM) : planning

Bureau sécurité routière

- Rendez-vous devant la commission médicale

Prendre un rendez-vous en Sous-Préfecture de Torcy :

- Première demande étranger entré en France mineur avant l'âge de 13 ans ou 10 ans (algériens-tunisiens) (Planning 1)
- Première demande étranger entré en France mineur avant l'âge de 13 ans ou 10 ans (algériens-tunisiens) (Planning 2)
- Renouvellement de titre de séjour, ou de VLS-TS (Visa Long Séjour valant Titre de Séjour) ou de carte de résident autre que les demandes à réaliser sur l'ANEF (PI)
- Renouvellement de titre de séjour, ou de VLS-TS (Visa Long Séjour valant Titre de Séjour) ou de carte de résident autre que les demandes à réaliser sur l'ANEF (PI)

Prendre un rendez-vous en Sous-Préfecture de Fontainebleau :

- Passeport Talent
- Carte de séjour "Recherche d'emploi ou création d'entreprise" (anciennement APS Master)
- Remise de titres

Suivez-nous

sur les réseaux sociaux

[Actualités](#) [Actions de l'Etat](#) [Services de l'Etat](#) [Publications](#) [Démarches](#)[Accueil](#) [Prendre un rendez-vous](#)

Prendre un rendez-vous

Toutes les prises de rendez-vous proposées sur ce site internet sont gratuites

La préfecture de la Seine-Saint-Denis rappelle que toutes les prises de rendez-vous proposées sur son site internet sont **gratuites**.

Toute information contraire ne saurait provenir d'une communication de la préfecture et constitue une désinformation, le cas échéant diffusée sur un celui de la préfecture. La préfecture se réserve le droit de porter plainte contre les auteurs d'une telle désinformation.

Soyez très vigilants, n'acceptez aucune prise de rendez-vous en ligne payante.

Administration numérique des étrangers en France (ANEF)

Les usagers se trouvant dans une des situations suivantes devront obligatoirement déposer leur dossier en version dématérialisée via le cliquant ICI .

Aucune de ces demandes ne sera reçue en guichet :

- Validation des visas long séjour valant titre de séjour (VLS-TS)
- Renouvellement de titre de séjour portant la mention "étudiant"
- Renouvellement de titre de séjour portant la mention "passeport talent"
- Renouvellement de titre de séjour portant la mention "membre de famille de passeport talent"
- Renouvellement de titre de séjour portant la mention "visiteur"
- Titre de séjour "bénéficiaire de la protection internationale"
- Titre de séjour pour raison médicale (première demande et renouvellement)
- Membre de famille d'un "bénéficiaire de la protection internationale"
- Duplicata de titre de séjour
- Changement de situation (changement d'adresse, changement d'état civil et de situation familiale)
- Document de circulation pour étrangers mineurs (DCEM)
- Titre de voyage pour étranger (TVE)
- Titre de séjour " citoyens de l'Union européenne"
- Membre de famille d'un " citoyen de l'Union européenne"
- Membre de famille d'un ressortissant de nationalité française (conjoint d'un français, parent d'un enfant français, ascendant ou descendant à charge)
- Membre de famille bénéficiant du regroupement familial ou nés en France
- Bénéficiaires d'une ordonnance de protection émise par le tribunal "vulnérabilité"
- Titre de séjour "travailleur saisonnier-immigration professionnelle"

Pour les demandes ne relevant pas des catégories ci-dessus, vous devez prendre un rendez-vous en ligne. Il vous appartient de réunir toutes les pièces de votre demande. Tout dossier incomplet sera refusé.

Informations importantes ANEF

- 1 - Vous devez consulter votre compte ANEF en ligne pour connaître le suivi de votre dossier.
- 2 – Vous devez OBLIGATOIREMENT sélectionner la rubrique qui correspond à votre situation au regard de la carte de séjour précédemment obtenue
- 3 – Un dispositif de soutien est assuré par le centre contact citoyens (CCC) de l'ANTS. Il est accessible au 0806 001 620 ou via le formulaire de contact en bas à gauche de l'écran ou « Nous contacter » en haut à droite de l'écran).
- 4 – L'attestation de dépôt de prolongation d'instruction d'une demande de titre de séjour remplace le récépissé de demande de carte de séjour.

Prendre un rendez-vous en Préfecture à BOBIGNY

Vous habitez sur les communes suivantes : Bagnolet; Bobigny; Bondy; Les Lilas; Le Pré St-Gervais; Montreuil; Noisy-le-Sec; Pantin; Romainville

ATTENTION: Afin d'éviter les situations de rupture de droit, les usagers dont le titre de séjour expire dans deux mois seront prioritaires pour prendre **EXECUTION DE SEJOUR**

- Renouvellement d'autorisation provisoire de séjour (APS) délivrée en exécution d'un jugement

SÉJOUR

- Demande de renouvellement titre de séjour - Pôle "vie privée et familiale" (y compris carte de résident et jeune confié à l'ASE avant 16 ans)

- Demande de renouvellement titre de séjour - Pôle "professionnel" (salarié, changement de statut - Hors changement de statut étudiant à salarié)
- Demande de titre de séjour pour raison médicale
- Demande d'admission exceptionnelle au séjour

Pour plus d'information voir la page « **actualités** »

PREMIÈRE DEMANDE DE TITRE DE SÉJOUR

Afin de sécuriser la présence en France des étrangers en situation régulière, les usagers étrangers peuvent déposer certaines demandes sur la plateforme simplifiée".

Pour effectuer vos différentes démarches, **cliquez sur ce lien**.

REMISE DE TITRE DE SEJOUR

- Remise de titre - section délivrance Bobigny
- Demande de renouvellement de récépissé (hors Asile)

EXÉCUTION DE JUGEMENT

Attention: Ce téléservice ne concerne que les usagers dépendant de l'arrondissement de Bobigny et de Saint-Denis et concernés par une

- Injonction de délivrer un titre de séjour;
- Injonction de réexaminer une demande;
- Injonction de délivrer une convocation;
- Injonction de supprimer un signalement ou d'abroger un arrêté portant obligation de quitter le territoire ou d'interdiction de retour.

Pour déposer votre demande par voie dématérialisée, cliquez ici.

NATURALISATION

- Demande de naturalisation par déclaration - mariage, ascendant et fratrie - département de la Seine-Saint-Denis

REGLEMENTATION ROUTIERE

- Demande de rendez-vous pour la commission médicale (contrôle d'aptitude à la conduite)

Prendre un rendez-vous en Sous-Préfecture à SAINT-DENIS

Vous habitez sur les communes suivantes : Aubervilliers, La Courneuve, Épinay-sur-Seine, L'Île-Saint-Denis, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis, Stains, Villetaneuse.

ATTENTION : Si vous avez débuté vos démarches avant le 13 juillet 2023 auprès des services de Bobigny, votre dossier continuera d'être traité par Bobigny. Par exemple, le renouvellement de votre récépissé devra se réaliser à Bobigny si vous avez déposé votre demande de titre à Bobigny.

PREMIÈRE DEMANDE DE TITRE DE SÉJOUR

Afin de sécuriser la présence en France des étrangers en situation régulière, les usagers étrangers peuvent déposer certaines demandes sur la plateforme simplifiée".

Pour effectuer vos différentes démarches, **cliquez sur ce lien**

REMISE DE TITRE DE SÉJOUR

- Remise de titre - section délivrance Saint-Denis
- Demande de renouvellement de récépissé (hors Asile)

EXÉCUTION DE JUGEMENT

Attention: Ce téléservice ne concerne que les usagers dépendant de l'arrondissement de Bobigny et de Saint-Denis et concernés par une

- Injonction de délivrer un titre de séjour;
- Injonction de réexaminer une demande;
- Injonction de délivrer une convocation;
- Injonction de supprimer un signalement ou d'abroger un arrêté portant obligation de quitter le territoire ou d'interdiction de retour.

Pour déposer votre demande par voie dématérialisée, cliquez ici.

SÉJOUR

- Demande de renouvellement titre de séjour - Pôle "vie privée et familiale"(y compris carte de résident et jeune confié à l'ASE avant 16 ans)
- Demande de renouvellement titre de séjour - Pôle "professionnel" (salarié, changement de statut - Hors changement de statut étudiant à salarié)
- Demande de titre de séjour pour raison médicale

Attention : Pour toute demande d'admission exceptionnelle au séjour (AES), veuillez déposer votre demande auprès de la préfecture de Bobigny en

Prendre un rendez-vous en Sous-Préfecture au RAINCY

PREMIÈRE DEMANDE DE TITRE DE SÉJOUR

Attention: cette procédure ne concerne pas les demandes d'admission exceptionnelle au séjour

Pour déposer votre première demande par voie dématérialisée, cliquez ici ;

EXÉCUTION DE JUGEMENT

Attention: Ce téléservice ne concerne que les usagers dépendants de l'arrondissement du Raincy et concernés par une des situations suivantes

- Injonction de délivrer un titre de séjour;
- Injonction de réexaminer une demande;

- Injonction de délivrer une convocation;

- Injonction de supprimer un signalement ou d'abroger un arrêté portant obligation de quitter le territoire ou d'interdiction de retour.

Pour déposer votre demande par voie dématérialisée, cliquez ici ;

SÉJOUR

La liste des pièces à apporter le jour du rendez-vous est accessible sur le site internet de la préfecture, **via ce lien**

- Demande de renouvellement de titre de séjour
- Remise de titre
- Demande de Renouvellement de récépissé/APS exécution d'un jugement
- Demande d'Autorisation Provisoire de Séjour (APS) accompagnant d'enfant malade
- Demande de changement de statut
- Demande de titre de séjour pour raison médicale
- Demande d'admission exceptionnelle au séjour

Accompagnement des usagers rencontrant des difficultés pour prendre rendez-vous sur le site internet ou accomplir une démarche simplifiée ou ANEF

- La préfecture de Seine-Saint-Denis propose un accompagnement des usagers qui rencontrent des difficultés pour prendre rendez-vous sur le site internet ou pour accomplir une démarche simplifiée : cliquez ici.
- Si votre demande relève de l'admission exceptionnelle au séjour au titre de la situation personnelle et familiale ou au regard du travail, retrouvez ici les informations relatives aux modalités de prise de rendez-vous.
- Si vous rencontrez des difficultés sur le portail de l'administration numérique des étrangers en France (ANEF), cliquez ici.

SEJOUR : dossiers gérés par la préfecture de Nanterre

Sélectionnez votre thématique

1ère demande de titre de séjour

→

Renouvellement de titre de séjour

→

Remise de titre

→

Etrangers malades

→

Admission exceptionnelle au séjour

→

BREXIT

→

Autres démarches liées au séjour

→

Prendre un rendez-vous

Consultez nos services disponibles sur rendez-vous

→

Horaires et coordonnées

Retrouvez les horaires et coordonnées de nos services

→

Les services de l'État

Une question ?



Vous pouvez saisir l'administration

Dernière mise à jour le 21/12/23

- CAS 1 : Vous êtes ressortissant de pays tiers, non algérien** 
- __1.1 - Vous souhaitez obtenir un titre de séjour** 
- __1.2 - Vous êtes en France. Vous demandez un 1er titre de séjour** 
- __1.3 - Vous venez d'arriver en France avec un visa de long séjour valant titre de séjour (VLS-TS)*** 
- __1.4 - Vous souhaitez modifier votre titre de séjour** 
- __1.5 - Vous souhaitez renouveler votre titre de séjour** 

Besoin d'aide ? 



Accueil du public en préfecture et sous-préfectures

Préfecture

Sous-préfecture d'Argenteuil

Sous-préfecture de Sarcelles

Préfecture

Sélectionnez votre thématique

Séjour



Asile



Naturalisations



Point numérique E meraude



Point d'accueil numérique



Partager la page

Accueil des étrangers dans les Yvelines

Sélectionnez votre thématique

- Asile →
- Naturalisations →
- Séjour →
- Visas →
- Embauche d'un ressortissant étranger (hors UE) →
- Foires aux questions →
- Echange de permis de conduire étranger →
- Timbre fiscal électronique pour titres de séjour →
- Ressortissants britanniques →

Prendre un rendez-vous
Consultez nos services disponibles sur rendez-vous
→

Horaires et coordonnées
Retrouvez les horaires et coordonnées de nos services
→

Les services de l'État